



CAHIER DES CHAMPIONNATS LBFA ETE 2024

CHAMPIONNATS LBFA

1. DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS

| CHAMPIONNAT | Date | Lieu | Clôture des inscriptions |
|---|--------------|---------------------------|-----------------------------------|
| C. LBFA Juniors-Espoirs (OPEN TC) et de relais TC | 05/05/24 | Herve (HERV) | Lundi 29/04/24, 10:00 (FedInside) |
| Allianz C. LBFA TC | 18/05/24 | Naimette-Xhovémont (RFCL) | Lundi 13/05/24, 10:00 (FedInside) |
| C. LBFA d'épreuves combinées | 06-07/07/24 | Dudelange (LUX) | Lundi 01/07/24, 10:00 (FedInside) |
| C. LBFA Cadets - Scolaires | 24/08/24 | Naimette-Xhovémont (RFCL) | Lundi 19/08/24, 10:00 (FedInside) |
| C. LBFA 10km sur route | À déterminer | À déterminer | Auprès de l'organisateur |

Les prix d'entrée sont fixés comme suit :

| | |
|---|-------|
| C. LBFA Juniors-Espoirs (OPEN TC) et de relais TC | 5.00€ |
| Allianz C. LBFA TC | 5.00€ |
| C. LBFA d'épreuves combinées | - |
| C. LBFA Cadets - Scolaires | 5.00€ |
| C. LBFA 10km sur route | - |

Seules les cartes avec photo délivrées par la LBFA et la VAL donnent droit à un accès gratuit, ainsi que les cartes de délégués.

2. CHAMPIONNATS LBFA

1. NOMBRE D'ATHLETES RETENUS

| | TC | ESPOIRS | JUNIORS | CADETS-SCOLAIRES |
|---|----------------|----------------|----------------|------------------|
| 80H/100H/110H | 16 (S) – 8 (F) | 12 (FD) | 12 (FD) | 16 (S) – 8 (F) |
| 100 | 24 (S) – 8 (F) | 18 (S) – 6 (F) | 18 (S) – 6 (F) | 24 (S) – 8 (F) |
| 200 | 24 (S) – 8 (F) | 18 (FD) | 18 (FD) | 24 (FD) |
| 400 | 24 (FD) | 12 (FD) | 12 (FD) | 24 (FD) |
| 300H/400H | 16 (FD) | 6 (FD) | 6 (FD) | 16 (FD) |
| 800 | 20 (FD) | 12 (FD) | 12 (FD) | 18 (FD) |
| 1500/3000/5000/ 1500St/2000St/3000St | 15 (FD) | 8 (FD) | 8 (FD) | 15 (FD) |
| Concours | 12 (FD) | 8 (FD) | 8 (FD) | 10 (FD) |

| | Épreuves combinées | LBFA de relais |
|-----------------------|--------------------|----------------|
| Cadet(te)s | 18 | Pas de quota |
| Scolaires | 18 | |
| Juniors | 12 | |
| TC | 12 | |
| Masters (W35+ / M35+) | 12 | |

Championnats LBFA Toutes Catégories : participation d'athlètes étrangers non licenciés auprès de la LBFA :

Ajouté en extra au nombre d'athlètes LBFA retenus.

Niveau de performance requis pour participer : TOP 3 des inscriptions belges.

2. MONTEES SUCCESSIVES DES BARRES

a. Toutes Catégories, Espoirs, Juniors, Cadets et Scolaires

HAUTEUR

| | | |
|------------------------|---|--------|
| TC Dames | 1.40 + 5cm / 1.65 + 3cm / 1.74 | + 2cm |
| TC Hommes | 1.70 + 10 cm / 1.80 + 5 cm / 2.00 + 3cm / 2.12 | + 2cm |
| Juniors/Espoirs Dames | 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.58 / 1.61 | + 3 cm |
| Juniors/Espoirs Hommes | 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.70 / 1.75 / 1.78 | + 3 cm |
| Scolaires Filles | 1.35 + 5cm / 1.50 + 3cm / 1.59 | + 2cm |
| Scolaires Garçons | 1.55 + 5cm / 1.70 + 3cm / 1.79 | + 2cm |
| Cadettes Filles | 1.30 + 5cm / 1.50 + 3cm / 1.59 | + 2cm |
| Cadets Garçons | 1.40 + 5cm / 1.70 + 3cm / 1.79 | + 2cm |

PERCHE

| | | |
|------------------------|--|---------|
| TC Dames | 2.20 + 20cm / 2.60 + 10cm / 3.00 | + 5 cm |
| TC Hommes | 3.60 + 20cm / 4.40 | + 10cm |
| Juniors/Espoirs Dames | 2.40 / 2.60 / 2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.40 / 3.50 | + 10 cm |
| Juniors/Espoirs Hommes | 2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.40 / 3.60 / 3.70 | + 10 cm |
| Scolaires Filles | 2.20 + 20cm / 2.60 + 10cm / 2.90 | + 5 cm |
| Scolaires Garçons | 2.60 + 20cm / 3.40 + 10cm / 4.00 | + 5 cm |
| Cadettes Filles | 2.00 + 20cm / 2.40 + 10cm / 2.70 | + 5 cm |
| Cadets Garçons | 2.20 + 20cm / 2.60 + 10cm / 3.00 | + 5 cm |

La progression des montées de barre pourra être modifiée si les athlètes encore en compétition s'entendent pour monter une barre directement à la hauteur d'un minimum pour un championnat international.

b. Épreuves combinées

La 1^{ère} barre à la hauteur et à la perche est posée à la hauteur la plus basse demandée par un(e) des athlètes participant au concours. Après cette hauteur initiale, la montée des barres s'effectue selon les montées de barres ci-dessous.

HAUTEUR

| | | |
|----------------------|---|--------|
| Juniors + T.C hommes | 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.70 / 1.75 / 1.78 | + 3 cm |
| Scolaires hommes | 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.70 / 1.73 | + 3 cm |
| Cadets hommes | 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.68 | + 3 cm |
| Juniors + T.C. dames | 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.58 / 1.61 | + 3 cm |
| Scolaires dames | 1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.58 | + 3 cm |
| Cadettes dames | 1.05 / 1.10 / 1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.48 | + 3 cm |
| Masters dames | 1.05 / 1.10 / 1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 | + 3 cm |

Masters hommes 1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 + 3 cm

PERCHE

T.C. hommes 2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.40 / 3.60 / 3.70 + 10 cm
Juniors hommes 2.40 / 2.60 / 2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.40 / 3.50 + 10 cm
Scolaires hommes 2.20 / 2.40 / 2.60 / 2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.30 + 10 cm
Cadets hommes 1.80 / 2.00 / 2.20 / 2.40 / 2.60 / 2.80 / 2.90 + 10 cm

3. DISTANCE DE LA PLANCHE AU TRIPLE SAUT

DAMES

TC/Espoirs/Juniors 9m / 11m
Scolaires 7m / 9m / 11m
Cadettes 7m / 9m

HOMMES

TC/Espoirs/Juniors 11m / 13m
Scolaires 9m / 11m / 13m
Cadets 7m / 9m / 11m

N.B. Le choix de la distance de la planche est définitif pour tout le concours.

INSCRIPTIONS ET CRITERES DE SELECTION

1. Procédure d'inscription

- 1.1 Les inscriptions **seront clôturées à 10h00**. Il ne sera plus possible d'encoder après ce délai. Les différentes dates de clôture des championnats sont disponibles sur le site de la LBFA.
- 1.2 Tous les athlètes inscrits **doivent** avoir un dossard de l'année en cours **avant** la date de clôture des inscriptions.
- 1.3 Pour l'encodage, la recherche est faite à partir du nom de l'athlète, les données le concernant s'affichent automatiquement (déroulé disponible parmi les noms). Il faut ensuite cliquer sur l'épreuve choisie.

Pour les athlètes étrangers, non licenciés auprès de la LBFA/VAL, la demande d'inscription sera introduite à la LBFA (info@lbfa.be) pour le jour de clôture des inscriptions.
- 1.4 Un athlète ne peut être inscrit qu'à un maximum de deux épreuves à un même championnat.

Aux Championnats LBFA Toutes Catégories, il est permis à certains athlètes de participer à une 3e épreuve en hors match. Peuvent bénéficier de cette dérogation, les athlètes ayant été classés parmi les 3 premiers lors du championnat de Belgique d'épreuves combinées de l'année précédente. Lors de l'inscription, il conviendra au club de préciser quelle est l'épreuve « hors match ».
- 1.5 Deux inscriptions à un même championnat ne sont pas autorisées pour les épreuves de plus de 200m, 200m y compris. Par contre, il est toujours permis de s'inscrire sur 2 distances dont l'une se trouve en dessous du 200m.
- 1.6 Performance: si l'athlète possède une performance en 2023 ou 2024, celle-ci DOIT être mentionnée. Le lieu et la date de la performance doivent être indiqués également. En cas de performance réalisée à l'étranger, le résultat complet de la compétition doit parvenir à la ligue (info@lbfa.be) pour le jour de clôture des inscriptions 10h00, au plus tard.
- 1.7 La publication de la liste d'inscription aura lieu le plus vite possible après la clôture des inscriptions. Cette liste sera publiée sur le site de la ligue.
- 1.8 Toute erreur ou oubli pourra être rectifiée jusqu'au mardi 13h00 (Les inscriptions tardives et désinscriptions peuvent être prises en compte, mais ne sont pas cumulables. Les

changements d'épreuve ne sont pas permis) par e-mail à l'adresse info@lbfa.be.

Toute modification sera sanctionnée d'une amende de €25,00 pour un championnat LBFA.

1.9 Pour la sélection : toutes les performances sont vérifiées. Une mauvaise information sera sanctionnée d'une amende de €12,50.

1.10 La sélection officielle sera publiée le mercredi au plus tard.

▪ Procédure de sélection

- Seront prises en compte, les performances relatives à l'épreuve choisie ainsi que les performances réalisées avec le poids de l'engin et la hauteur de haies de l'épreuve choisie.

Si un athlète dispose d'une performance inférieure à la première barre/planche ou s'il ne dispose pas de performance, il ne sera pas sélectionné, même si le quota n'est pas atteint.

Pour les Championnats LBFA Toutes Catégories, Juniors-Espoirs:

Seront prises en considération, les prestations réalisées à partir du 01/04/2023.

Sur 5000m : seront prises en compte les prestations sur 3000m et 5000m.

Pour les Championnats LBFA Cadets-Scolaires :

Les prestations outdoor 2024 sont prioritaires (à partir du 01/04/2024 et à partir du 01/01/2024 pour les lancers longs).

Pour les Championnats LBFA de relais :

Seront prises en considération, les prestations réalisées à partir du 01/04/2023 pour établir les couloirs.

4x100m / 4x200m / 4x400m / 4x400m mixte / 4x800m ;

Toutes les équipes inscrites sont sélectionnées.

Pour les Championnats LBFA d'épreuves combinées :

La sélection se basera sur le total calculé des performances dans chaque épreuve individuelle réalisée à partir du 01/04/2023.

- Pour les athlètes Sportifs de Haut Niveau en athlétisme et athlètes bénéficiant d'un soutien Be Gold en athlétisme, la Direction Technique (DT) se réserve le droit d'octroyer des dérogations pour des cas particuliers. Les athlètes doivent introduire une demande auprès de la DT.
- Toutes les réclamations doivent se faire par mail à l'adresse info@lbfa.be et uniquement via le secrétaire de club ou correspondant officiel.
- Tel que prévu par la règle 4.4 de World Athletics :

Abstention dans une épreuve : « ...un athlète sera exclu de sa participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition dans les cas où :

L'athlète n'a pas participé à une épreuve pour laquelle il était sélectionné ;

Il était qualifié, après un tour préliminaire dans une épreuve, mais y fait ensuite défaut ;

Un athlète sélectionné à deux épreuves ne participe pas à sa première épreuve, ne pourra pas participer à sa deuxième épreuve.

Note : **Le défaut de participation inclus la compétition disputée sans effort fait de bonne foi.** Le juge arbitre compétent statuera sur ce point et mention devra en être faite dans les résultats officiels... »

- Les athlètes doivent confirmer leur présence au moins 60 minutes avant l'heure de début de l'épreuve concernée.
- Composition des finales

Qualification à la place s'il y a 4 séries ou moins : Seront sélectionnés les vainqueurs des séries, plus les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.

Qualification au temps s'il y a plus de 4 séries : Seront sélectionnés pour la finale les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.

S'il s'agit d'une Finale Directe (FD), le classement se fait au temps s'il y a plusieurs séries. La série théoriquement la plus rapide court :

En premier : ≤ 400m ;

En dernier : ≥ 800m.

- Dispositions réglementaires pour les Championnats LBFA Juniors-Espoirs:
- Concours : auront droit aux trois essais supplémentaires,
 - les 6 meilleures performances chez les Juniors et les 6 meilleures performances chez les Espoirs ;
 - la meilleure performance OPEN pour autant qu'elle se classe parmi les 8 premiers du concours.
 - S'il n'y a pas 6 juniors et 6 espoirs, la finale peut être complétée avec des athlètes « OPEN » jusqu'à la limite totale de 12.
- Dispositions réglementaires pour les championnats LBFA de relais Toutes Catégories:
- Un cercle peut inscrire autant d'équipes qu'il le souhaite par catégorie et par relais ;
- Une seule équipe par club pourra accéder au podium ;
- Un athlète ne peut participer qu'à un maximum de 2 relais. Une série et une finale dans une même catégorie sont considérées que comme un seul relais ;
- Tous les athlètes licenciés à la LBFA peuvent participer aux relais. Toutefois : à l'exception d'athlètes de nationalité belge pour lesquels il s'agit d'une première affiliation, un cercle ne peut aligner que des athlètes affiliés avant le 1^{er} janvier de l'année considérée. Un athlète ayant changé de cercle après le 1^{er} janvier ne peut être aligné par le cercle auquel il était affilié avant cette date ;
- Contrôle d'identité : les athlètes doivent se munir de leur document d'identité lorsqu'ils se rendent au point de contrôle de leur identité (pas les cadets, ni les scolaires) A défaut, l'athlète peut se voir refuser le départ ;
- A la confirmation de présence, au plus tard 60 minutes avant l'heure prévue de l'épreuve concernée, le délégué reçoit un formulaire d'inscription. Ce formulaire doit être remis dûment complété au plus tard 45 minutes avant le début du relais concerné. Il devrait être clairement indiqué :
 - Les noms et prénoms des 4 athlètes dans l'ordre de leur participation au relais
 - Le nom et prénom d'une réserve
 - Leurs dates de naissance
 - Leurs numéros de licence (dossards)Dans l'ordre de leur participation au relais.
 - Les performances individuelles (4x800m).
- Un athlète blessé peut être remplacé par une réserve jusqu'à 10 minutes avant le début de l'épreuve concernée.
- Pour les équipes qualifiées pour une finale, un nouveau formulaire ne doit être complété que si un changement (d'athlète ou d'ordre dans le relais) intervient par rapport à l'équipe ayant disputé les séries.
- FD : classement au temps s'il y a plusieurs séries.
- Temps de référence pour la composition des séries et l'attribution des couloirs :
 - 4x100m : temps de l'équipe, réalisé entre le 01/04/2023 et la date limite d'inscription ;

- 4x200m : temps de l'équipe, réalisé entre le 01/04/2023 et la date limite d'inscription ; à défaut, temps réalisé en salle depuis le 1^{er} janvier ;
- 4x400m : temps de l'équipe, réalisé entre le 01/04/2023 et la date limite d'inscription ;
- 4x800m : addition des temps individuels des 4 athlètes mentionnés par le délégué sur le formulaire cité ci-dessus ;
- Toute mention erronée sera sanctionnée d'une amende de €25.
- Temps de référence pour l'attribution des couloirs en finale : temps réalisé en série
- Qualification pour la finale : les vainqueurs des séries, plus les meilleurs temps.